

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement de l'école Gabrielle-Roy,
tenu le jeudi 22 mai 2025, à 18h30, en visioconférence

Sont présents :	Lyne Doth Meyranie Goill Marie-Chantal Bélisle Shanie Philibert Caroline Chaumont Stéphanie Alary Nancy Bélanger Dorothée Dubois Mélanie Latreille Geneviève Bergeron René Lemay Laurence René	Présidente Vice-présidente du CÉ Directrice Enseignante, substitut Enseignante Technicienne du service de garde Personnel de soutien Parent Parent Parent Membre de la communauté Représentante du personnel professionnel
Sont absents :	Samantha Honiball	Enseignante

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, présence et quorum
2. Parole au public
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution)
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 avril 2025 (résolution)
5. Suivi procès-verbal
6. Budget initial
 - 6.1 Adoption du budget initial (résolution)
 - 6.2 Adoption des règles de transférabilité (résolution)
7. Critères de formation des groupes (résolution)
8. Sorties scolaires (résolution)

9. Bloc d'information
 - a) Déléguée au comité de parents
 - b) Représentant de la communauté
 - c) OPP
 - d) SDG et enseignants

10. Questions diverses

11. Levée de l'assemblée (résolution)

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Lyne Doth, présidente, ouvre l'assemblée. Il est 18h32.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, madame Lyne Doth, fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Latreille d'adopter l'ordre du jour, avec les ajouts suivants :

9.b) Représentant de la communauté : Les jardins de Gabrielle

10. Questions diverses

10.1 Service de traiteur

10.2 Support à vélos

RÉSOLUTION : CE- 24-25 / 48
Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 avril 2025

La présidente présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Des modifications sont apportées au point **5. Suivi au procès-verbal**

- **Discretion** : Les membres du conseil sont invités à faire preuve de discréption quant aux projets et aux sujets discutés en lien avec les activités école. Les informations seront transmises aux élèves et aux parents en temps et lieu.

IL EST PROPOSÉ par madame Dorothée Dubois d'adopter le procès-verbal de la séance du 23 avril 2025.

RÉSOLUTION : CE-24-25 / 49
Adopté à l'unanimité

5. Suivi au procès-verbal

Le gala de la reconnaissance des bénévoles aura lieu le jeudi 29 mai 2025.

6. Budget initial

6.1 Adoption du budget initial

Mme Bélisle présente la répartition du budget initial prévisionnel pour l'exercice financier 2025-2026 et répond aux questions des membres.

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter et soumettre pour approbation, au Centre de services scolaire des Mille-Îles, le budget pour l'exercice financier 2025-2026;

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par le centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;

Il est proposé par *Mme Meyranie Goill*

D'ADOPTER et DE SOUMETTRE pour approbation au Centre de services scolaire des Mille-Îles, le « Budget initial 2025- 2026 » de l'établissement.

RÉSOLUTION : CE-24-25 / 50
Adopté à l'unanimité

6.2 Adoption des règles de transférabilité

Mme Bélisle présente la résolution concernant les règles de transférabilité pour l'exercice financier 2025-2026 et répond aux questions des membres.

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité du centre de services scolaire, telles qu'elles apparaissent aux règles internes;

ATTENDU, la nécessité de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace;

Il est proposé par *Dorothée Dubois*

D'ADOPTER les règles de transférabilité suivantes :

"Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement."

7. Critères de formation des groupes

Mme Bélisle présente les critères de classement pour la formation des groupes incluant les classes dites multiniveaux.

ATTENDU que la formation des groupes est une opération pédagogique complexe qui appartient aux enseignants;

ATTENDU que les enseignants s'assurent d'une répartition équitable entre les classes (nombre d'élèves, forces et défis au plan pédagogique ainsi qu'au plan personnel de chaque élève, compatibilité des élèves);

ATTENDU que le nombre d'élèves par classe soit conventionné;

L'équipe-école estime qu'il est dans le meilleur intérêt des élèves d'adopter des balises plutôt que des critères encadrant la formation de tous les groupes de l'école :

1. Penser d'abord et avant tout à répondre aux besoins éducatifs identifiés de l'élève;
2. Éviter la fratrie dans la même classe pour permettre à chaque enfant de s'épanouir pleinement, à moins d'exception;
3. Tenter d'équilibrer les groupes en ayant comme préoccupation de former des groupes équilibrés, qu'ils soient multi âges ou non;
4. Le défi au niveau de la préparation pour l'enseignante de la classe multiniveau étant considérable, on se doit d'éviter une concentration trop élevée d'élèves en difficulté (suivis en orthopédagogie ou ayant un plan d'intervention) ;
5. Les titulaires de Gabrielle-Roy travaillent en collaboration avec les membres de l'équipe qui intervient auprès de l'élève pour assurer une vision globale des besoins de l'enfant dans son classement.
6. Réviser la formation des groupes au retour de vacances des titulaires, en août, pour tenir compte des nouvelles inscriptions et des besoins identifiés de ces élèves

IL EST PROPOSÉ par madame Marilou Bissonnette d'approuver les critères de formation des groupes.

8. Sorties scolaires

- **3^e année : Sortie au Biodôme et au Planétarium**
 - 5 juin 2025
 - 30\$ par élève
- **2^e année : Sortie à la Crème « Les délices givrés »**
 - Entre le 26 mai et le 12 juin (selon la météo)
 - Entre 1,50\$ et 3,00\$ par élève

IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Chaumont d'approuver les sorties présentées.

RÉSOLUTION : CE-24-25 / 53
Adopté à l'unanimité

La présidente ayant été informée au préalable, Mme Bélisle quitte la rencontre.
Il est 19h15. Mme Caroline Chaumont agira à titre de secrétaire de la rencontre.

9. Bloc d'information

a) Déléguée au comité de parents

Mme Marilou Bissonnette a assisté au comité de parents, le 8 mai.
Il y a eu la présentation des projets particuliers par école. Une consultation se tiendra cet automne quant au retrait des critères d'admission des différents projets particuliers.
Présentation des bons coups d'autres écoles.

b) Représentant de la communauté

M. Lemay explique, à la suite de son entretien avec Mme Annie Harvey de la ville de Boisbriand, que la ville ne pourra pas offrir de support à trottinettes, mais seulement des supports à vélos.

c) OPP

- Confirmation des structures gonflables pour la Tombola du 17 juin.
- Il est proposé de publier une annonce sur le Facebook de l'OPP pour des bénévoles afin d'aider à la réparation des potagers du Jardins de Gabrielle.

d) Service de garde et enseignants

Service de garde

- Mme Alary fait un retour sur la semaine des éducatrices du service de garde.
- Thématique : Des étoiles plein les yeux.
Des messages sur des « Post-it » ont été remis aux éducatrices par les parents.
- L'équipe du service de garde compte deux nouvelles éducatrices.

Enseignants

2^e année :

- Lecture de l'album « Jacques et le haricot magique » et plantation de haricots.
- Visite d'un pompier qui a présenté son métier, suivi d'une situation d'écriture : Quand je serai grand, je serai
- Jour de la Terre : les élèves ont travaillé sans papier, lumières fermées
- Jour du livre : partage de coups de cœur littéraires

4^e année :

- Visite de l'auteur, chanteur, illustrateur et compositeur, Benoit Archambault, du groupe « Mes Aïeux » : présentation de livres et d'instruments et invention d'une chanson.

5^e et 6^e année :

- La visite au Cosmodôme des 28 et 29 avril fut très enrichissante

6^e année :

- Animation Oméga pour le passage primaire-secondaire, préparation pour les épreuves ministérielles.
- Préparatifs pour la Tombola

10. Questions diverses

10.1 Service de traiteur

- Plusieurs commentaires reçus en lien avec la température des repas (servis froids) et des erreurs dans les commandes.
- Il est suggéré par Mme Bissonnette de faire des démarches afin de récupérer le service de traiteur au sein de l'école. Mme Doth suggère d'écrire une lettre.

10.2 Support à vélos

- Traité au point 9.b

Ajout de deux points d'information

10.3 Paniers de basketball muraux

- Mme Goill revient sur le point des paniers de basketball muraux. Elle a contacté le CSSMI pour obtenir davantage d'explications quant au refus d'en installer. Elle n'a pas eu reçu de retour, à ce jour.

10.4 Cueillette des ordures ménagères

- Mme Dubois a écrit à la ville de Boisbriand concernant l'heure de ramassage des ordures ménagères les mercredis qui se trouve être en même temps que l'arrivée des élèves, ce qui pourrait être dangereux.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Lyne Doth DE LEVER la séance à 19h48.

RÉSOLUTION : CE- 24-25 / 54
Adopté à l'unanimité

Mme Lyne Doth
Présidente

Marie-Chantal Bélisle
Directrice